

Processus d'intégration

Il est ici présenté le processus d'intégration des projets au Pôle [Petits Acteurs](#)

1 - Prise de contact

Le processus débute avec une prise de contact entre le porteur de projet et un membre de l'[EO](#). La demande est dirigée vers la personne en charge de la coordination des Petits Acteurs au sein de l'[EO](#) qui se charge alors de présenter le fonctionnement et les outils de l'association et d'expliquer le processus d'intégration.

2 - Prise de connaissance du fonctionnement d'APALA

Il est demandé au porteur de projet de prendre connaissance de la [structure de l'association](#), de sa [raison d'être et ses valeurs](#).

3 - Demande d'intégration explicitée par le porteur de projet

Il est ensuite demandé de réaliser une demande écrite explicitant :

- Le nom du projet
- Les membres du projet et le référent auprès d'APALA
- Les objectifs et motivations du projet
- Les moyens mis en œuvre pour la réalisation du projet
- Les intérêts à intégrer le réseau APALA
- Les différentes formes de participation envisagées

Il est demandé de signer le [règlement intérieur de l'association](#) et le [règlement intérieur des Petits Acteurs](#).

4 - Intégration par le Comité de Pilotage

Une proposition d'intégration du projet est ensuite transmise au [Cercle de Pilotage](#) qui décide d'intégrer ou non le projet au sein de l'association.

En cas d'intégration, une cotisation annuelle est demandée sur la base d'une participation optionnelle :

- Participation petit budget: 50 €
- Participation standard : 120 €
- Participation soutien : 250 €

5 - Mise en place du projet

Gestion autonome

La mise en place du projet repose sur une gestion autonome de ses membres. L'association peut cependant venir en aide sur les phases de R&D, de prototypage et projets pilotes.

Soutien de l'association

Pour cela, il est prévu un **rendez-vous mensuel** convenu entre le coordinateur des **Petits Acteurs** afin de voir comment l'association peut venir en aide au projet. Ce rendez-vous est l'occasion de faire un point sur les besoins du projet, les ressources de l'association ainsi que les moyens d'aider le porteur de projet.

Participation à la communauté

Il est demandé au porteur de projet de participer dans la mesure du possible aux événements mis en place par l'EO afin d'une part, présenter les projets et partager leur avancées et d'autre part, participer à la mutualisation d'outils communs pour le développement des Low-Tech.

6 - Renouvellement ou sortie du Petit Acteur

A la fin de l'engagement, le projet peut demander à prolonger sa participation au réseau **Petits Acteurs** ou à y mettre fin. En cas de renouvellement, la demande est traitée à nouveau par le Comité de Pilotage et la cotisation est renouvelée.

From:

<https://wiki.enerlog.fr/> - **Wiki Enerlog**

Permanent link:

[https://wiki.enerlog.fr/doku.php?id=espace_apala:processus_integration](https://wiki.enerlog.fr/doku.php?id=espace_apala:processus_integrati<u>o</u>n)



Last update: **2020/07/07 19:45**